

Les niveaux historiques de la grotte du Lierre à Saint-Geniès-de-Comolas (Gard)

Entre Roquemaure et Saint-Laurent-les-Arbes (Gard) s'étend, de l'Est à l'Ouest, une chaîne de calcaire infracrétacé, qui atteint environ cinq kilomètres de longueur et traverse les territoires de ces deux communes ainsi que celui de Saint-Geniès-de-Comolas. Son versant Nord, abrupt sur toute sa longueur, est percé de nombreuses grottes peu profondes qui, à cause de leur exposition, n'ont guère été habitées et ont surtout servi de sépultures au Chalcolithique ou de refuges pendant les périodes troubles.

Ces grottes, qui sont disséminées à tous les niveaux de la falaise, ont été explorées à la fin du siècle dernier par différents amateurs, parmi lesquels Hector Nicolas, d'Avignon (1).

La grotte du Lierre est située dans la partie occidentale de cette barre, dans la commune de Saint-Geniès-de-Comolas, à environ 110 mètres au-dessus de la plaine alluviale (2). Masquée par la végétation et d'accès difficile, elle présente un sol en pente descendante du fond vers l'ouverture et de hautes parois criblées de trous de lithodomes, vestiges de la mer pliocène (3). Ses dimen-

(1) H. Nicolas, *Etudes préhistoriques. Le bassin du Rhône, de l'embouchure de l'Ardèche à celle du Gardon*. Congrès Archéologique de France, 1884, p. 471 et sq. Cf. également, Dr P. Raymond, *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*. Paris, Alcan, s.d., p. 111-112 et 145-150.

(2) Coordonnées de la grotte (quadrillage Lambert) : X = 792,34 ; Y = 197,62 ; Z = 140.

(3) La « grotte du Lierre », comme d'ailleurs toutes les autres cavités de la barre de Roquemaure, appartient à un système karstique fossile, remontant sans

sions sont les suivantes : longueur 15 mètres; largeur à l'ouverture, 3 m 20; hauteur moyenne 8 mètres environ, au-dessus du remplissage.

Un premier sondage fut pratiqué, à l'entrée de cette cavité, en 1945 (4). Il nous permit de constater l'existence de trois couches d'habitats attribuables, l'une au Bronze final, l'autre au Bas-Empire et la troisième au début du Moyen Age.

Cette succession a d'ailleurs été observée d'une manière plus ou moins complète, dans plusieurs grottes voisines (grottes des Crânes Noirs, de l'Amphithéâtre, etc.) et dans diverses cavités de la basse vallée du Rhône (5)

Les recherches que nous avons effectuées en 1961, dans la grotte du Lierre, ont confirmé la stratigraphie que nous avons observée lors du premier sondage, mais elles ont porté exclusivement sur les couches de l'époque historique, ce gisement s'inscrivant en tête d'un programme d'études que nous avons entrepris sur les grottes habitées durant les périodes de troubles et d'anarchie qui caractérisent le règne de Gallien et de ses successeurs.

doute au Pontien. La mer pliocène a ensuite envahi cet ancien relief, déposant, au pied de la falaise, comme dans toutes les cavernes, de puissants dépôts sableux, et imprimant, sur toute la longueur de la face Nord de la barre, trois lignes de rivage particulièrement nettes. La grotte du Lierre se trouve justement à l'altitude de l'une d'entre elles et l'on peut en effet observer, sur ses parois, les traces de nombreux mollusques marins perforants. La majeure partie des sédiments, constituant les couches archéologiques, est formée à partir des sables de l'Astien remaniés. Nous avons d'ailleurs exhumé, au cours de nos recherches, deux valves d'*Ostrea cucullata* Born., fosse caractéristique de cet étage. Si l'on pratiquait un sondage profond dans le sol de la grotte, il est fort probable que l'on retrouverait les sables marins en place, au-dessous des dépôts quaternaires.

Au début du Plaisancien, la mer se retira graduellement, faisant place à un régime côtier de plus en plus fluvial. Les dépôts correspondant à cette dernière phase du Tertiaire, se retrouvent également en plusieurs points, au pied de la Barre de Roquemaure, notamment à la colline de la Vierge, à Saint-Geniès-de-Comolas, où ils débutent avec les marnes ligniteuses à Potamidés et à Scrobiculaires, pour se poursuivre par des argiles marnées à *Melanopsis* et *Unios*, puis par des sédiments d'eau douce tempérée à Linnées, Bythinies et Planorbes, ainsi qu'à Saint-Laurent-les-Arbres, où ils se terminent avec la puissante masse des sables fluviatiles, dits de Saint-Laurent, qui ont fourni une belle faune de mammifères.

(4) Sondage pratiqué avec le concours de MM. L. Germand, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle d'Avignon, et J. Muller, président de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Vaucluse.

(5) Cf. S. Gagnière et L. Germand, *Note sur la grotte de l'Amphithéâtre à Saint-Geniès-de-Comolas (Gard)*. « Rhodania », 1925. — S. Gagnière, *Grottes sépulcrales à Saze*. B.S.P.F., 1929, n° 5, p. 248-294.

Stratigraphie observée :

Nos fouilles n'ayant pas atteint le substratum, nous sommes dans l'obligation de décrire les couches en commençant par le sommet de la coupe, c'est-à-dire par le dépôt le plus récent (voir la coupe, figure 1).

Couche 1 : Il s'agit de la couche de surface, actuelle ou subactuelle, constituée par de petites plaquettes de calcaire détachées du plafond et des parois de la grotte, colmatées par des apports de sables éoliens. Elle atteint une épaisseur moyenne de 8 centimètres. Nous avons pu recueillir, tout à fait en surface, un denier d'argent du comté de Gien, attribuable au XIII^e siècle.

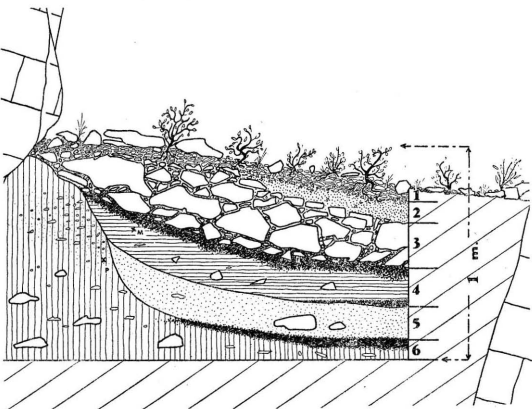


FIGURE 1. — Coupe stratigraphique. — 1 : couche de surface, actuelle ou subactuelle (stérile = abandon définitif) ; — 2 : couche de l'habitat carolingien ; — 3 : couche d'abandon ; — 4 : couche de l'habitat gallo-romain ; — 5 : couche d'abandon ; — 6 : couche du bronze final ; — F : foyer ; — M : monnaies ; — P : perle en bronze.

Couche 2 : Cette couche, presque entièrement épuisée lors du premier sondage, ne s'étendait pas sur toute la largeur de la cavité et affectait une forme lenticulaire. Elle atteignait une épaisseur maximum de 10 centimètres et était formée d'un sédiment sableux gris-jaunâtre, très fin, mêlé à des débris de calcaire. Elle a fourni des tessons de poterie grise, très cuite, du type « Pégau » très archaïque, ornés de décors estampés à la molette. Cette céramique a été également recueillie dans plusieurs grottes voisines, notamment à l'Amphithéâtre, ainsi que dans divers gisements de la région : château de Gicon à Bagnols-sur-Cèze, rocher des Doms en Avignon, monastère de Saint-Roman-de-l'Aiguille à Beaucaire, etc. Elle semble pouvoir être rapportée à l'époque carolingienne.

Couche 3 : Doit être attribuée à une longue période d'abandon de la grotte. D'une épaisseur moyenne de 30 centimètres, elle est absolument stérile et présente un net pendage vers la paroi Ouest. Elle est constituée par de gros blocs éboulés.

Couche 4 : C'est la couche de l'habitat gallo-romain. Elle est formée d'un sédiment sableux, jaunâtre, pulvérulent et atteint 20 centimètres d'épaisseur moyenne. A son sommet s'étend une grande nappe cendreuse écrasée par les blocs de la couche 3, tandis qu'à sa base un petit foyer lenticulaire couvrait une faible superficie, à peu près au centre de la grotte. Cette couche nous a fourni de nombreux tessons de poterie du Bas Empire, une certaine quantité d'ossements d'animaux plus ou moins calcinés et dont plusieurs fragments présentent des traces très nettes de décarnisation, ainsi que cinq monnaies : quatre de Gallien et une de Salonine, son épouse.

Couche 5 : Il s'agit d'une couche de 15 centimètres environ d'épaisseur, à peu près semblable à la précédente mais absolument vierge de poteries ou autres matériaux archéologiques. Comme la couche 3, elle paraît correspondre à une période d'abandon de la grotte.

Couche 6 : Formée des mêmes éléments géologiques que les couches 4 et 5, elle en est toutefois fort différente. En effet, alors que celles-ci sont pulvérulentes, celle-là, plus ou moins concrétionnée par les eaux d'infiltration chargées de calcaire dissout,

est beaucoup plus dure et compacte, parfois graveleuse. Elle semble s'être formée sous un climat plus humide. Contre la paroi Est, à l'abri d'un faible surplomb rocheux, elle forme un talus élevé qui atteint la base de la couche 1. Quelle est l'origine de cette particularité ? S'agit-il d'un aménagement du sol de la grotte par les habitants de l'époque ou par ceux qui leur ont succédé ? Ou bien est-ce le résultat d'un ravinement intense, par les eaux sauvages, d'une couche alors beaucoup plus épaisse, érosion qui se serait exercée d'une façon bien plus sensible vers la paroi Ouest que vers la paroi Est ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons apporter aucune réponse certaine. Quoi qu'il en soit, les couches 3, 4 et 5 viennent buter sur le flanc de ce talus contre lequel elles se relèvent sensiblement.

La couche 6 est la plus basse atteinte par notre fouille. Encore ne l'avons-nous qu'effleurée car elle déborde du cadre de notre étude. D'après les documents qu'elle a livrés, elle peut en effet être attribuée à la fin de l'âge du Bronze, peut-être au début d'Hallstat. Nous y avons recueilli plusieurs fragments de poteries ainsi qu'une perle d'enfilage en bronze. Au centre de la grotte, la partie superficielle de cette couche était formée par un foyer lenticulaire assez étendu mais de peu d'épaisseur, constitué par des cendres pulvérulentes mêlées à de menus fragments de charbon, ainsi qu'à de rares débris d'ossements d'animaux carbonisés.

ETUDE DES DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES RECUEILLIS

MOYEN AGE : A la surface de la couche 1, nous avons récolté une monnaie d'argent à bas titre, que nous avons pu identifier comme étant un denier des Comtes de Gien. Au droit de ce numéraire, on remarque une croix patée cantonnée de l'alpha et de l'oméga dégénérés; le premier ressemble à un clou, et l'autre à un coin. On peut y lire la légende suivante : *Gosedus Cos*. Au revers, à peine visible, se distingue le monogramme renversé de Foulque d'Anjou, identique à celui de Geoffroi. L'O du monogramme est remplacé par une croisette. Légende : *Giemis ca* (6). D'après M. Henri Rolland, cette monnaie doit être attribuée au XIII^e siècle.

(6) Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*. T. 1, p. 282 et pl. XLII, n° 21.

Nous avons pu recueillir dans la couche 2 :

A. — Un fragment de la partie supérieure d'un vase verseur à parois minces, dont le bec est constitué par une simple tubulure oblique soudée par le sommet à l'ourlet du récipient. Pâte gris-clair, rugueuse, très cuite, dure et sonore, à cassure blanchâtre, faiblement vacuolaire, avec dégraissant siliceux. Diamètre à l'orifice : 13 cm environ; longueur maximum de la tubulure : 5 cm (Pl. I, fig. 5, 6, 7).

Nous voyons dans ce modèle un prototype des vases moyen-âgeux à bec ponté, appelés « pégaus » dans la région du bas-Rhône (7).

B. — Trois fragments d'orifice de récipients indéterminés dont l'ourlet du bord présente un méplat horizontal qui offre, sur tout son développement, une gouttière peu profonde (Pl. I, fig. 9, 10 et 11). Pâte voisine du type précédent, tant par la coloration que par la matière.

C. — Nombreux débris de vases à parois minces, à pâte gris-bleutée, plus ou moins claire, parfois noirâtre à l'intérieur, à cassure blanchâtre, très dure et sonore. Ces vases présentaient, tout autour de la panse, une ornementation de petits traits verticaux en creux, disposés en zones horizontales, motif qui semble avoir été obtenu par l'application d'une molette sur la pâte crue au cours du tournage. L'empreinte de ces molettes est différente sur certains fragments, ce qui indique la présence de plusieurs récipients de ce type (Pl. I, fig. 3, 4 et 8).

Il est vraisemblable qu'une partie de ces débris appartienne à la panse du vase à tubulure dont nous avons décrit la partie supérieure au paragraphe A. On a trouvé, en effet, dans les gravières de Villeneuve-lès-Avignon (Gard), un fragment de l'orifice

(7) Cf. S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation dans la Basse Vallée du Rhône*. Cahiers rhodaniens, VII, 1960, pp. 33 à 71.

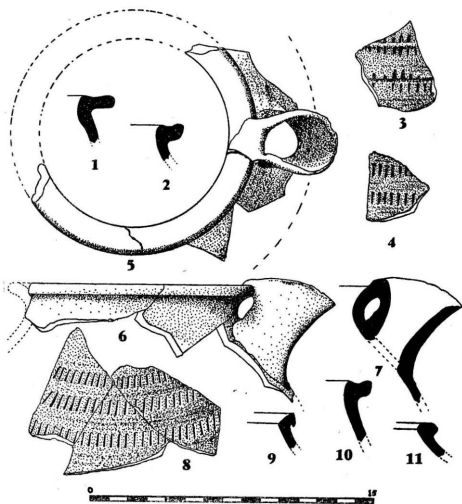


PLANCHE I. — 1, 2, 10 : fragments d'orifices de récipients en poterie grise, cf. § B ; — 3, 4, 8 : débris de vases décorés à la molette, cf. § C ; — 5, 6, 7 : plan, élévation et coupe du fragment de la partie supérieure du vase verseur, cf. § A ; — 9, 11 : fragments de rebords de poteries grises provenant de la même couche.

d'un récipient comparable, dont la panse était également décorée d'un motif similaire. A titre de comparaison, nous publions un dessin du tesson de Villeneuve (Pl. II, fig. 1, 2, 3).

D. — Plusieurs tessons en même pâte, à surface non décorée, sauf deux ou trois débris qui présentent des lignes courbes très légèrement tracées dans la pâte fraîche, dont nous ne pouvons affirmer le caractère intentionnel, ces empreintes ayant pu être produites accidentellement au cours de la fabrication.

L'ensemble des documents recueillis dans la couche 2 paraît devoir être daté de l'époque carolingienne (ix^e siècle).

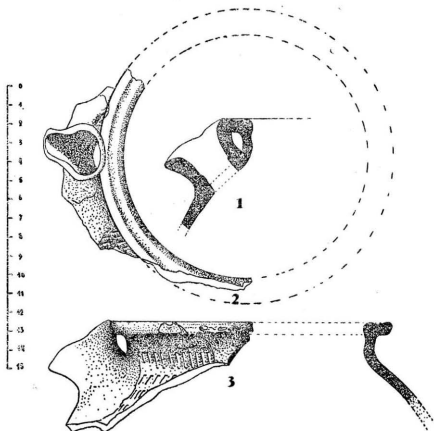


PLANCHE II. — 1, 2, 3 : coupe, plan et élévation du vase à bec verseur trouvé à Villeneuve-lès-Avignon (probablement époque carolingienne).

BAS-EMPIRE :

Dans la couche 4, nous avons trouvé :

E. — Des débris de vases en céramique orangée, très fine, qui nous ont permis notamment de reconstituer partiellement des *olpe* élégantes, de petite taille, à panse sphérique et à pied circulaire étroit (Pl. III, fig. 6 et 7). Tous ces morceaux portent un engobe légèrement différent de l'un à l'autre, mais toujours luisant et très adhérent. On observe cet engobe également à l'intérieur des récipients, mais certains d'entre eux en sont dépourvus. Dans ce dernier cas, on remarque seulement des coulées qui se sont produites au cours de l'engobage extérieur. A noter la présence d'un graffiti énigmatique gravé après cuisson (Pl. III, fig. 4).

F. — Quelques fragments de récipients en terre rose épaisse, à engobe rouge, paraissant être une imitation grossière de la *terra sigillata*. On distingue, dans cette poterie, deux grandes assiettes (Pl. III, fig. 13, 14) et probablement une *Olpe*.

G. — De nombreux débris se rapportent à une céramique en terre blanche, légèrement rosée, homogène, très cuite et sonore, avec, à l'extérieur, une couverture rouge-orange luisante, souvent métallisée (dorée ou cuivrée) avec des taches plus sombres, probablement dans le dessein d'imiter des productions métalliques, hypothèse qui semble corroborée par la présence de fines cannelures horizontales, très régulières, au voisinage de l'ouverture. Les formes sont difficiles à définir et nous nous contentons de figurer les principaux fragments (Pl. III, fig. 5, 8, 9, 10, 12, 15 et 17). On peut citer toutefois un tesson de vase très curieux avec anse horizontale à boudin serpentiforme (Pl. III, fig. 15).

H. — D'assez nombreux fragments de poteries grossières, noirâtres ou rougeâtres, à pâte poreuse et rugueuse avec fins dégraissants de calcite, semblant se rapporter surtout à des *ollae* à fond plat et ourlet vertical à section semi-circulaire (Pl. III, fig. 18, 19, 20, 21, 22).

I. — Des tessons de vases plus fins, à parois plus minces et à pâte plus dure, ornés quelquefois de nervures horizontales (Pl. IV, fig. 3). On note un fragment d'ouverture évasée avec léger

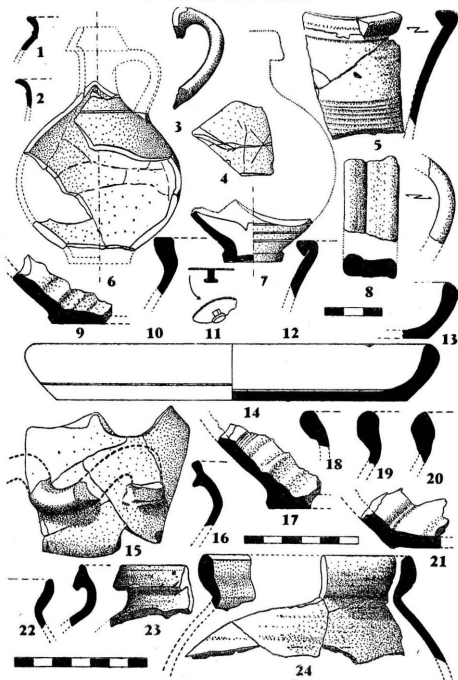


PLANCHE III. — 1, 2, 3, 4, 6, 7 : céramique orangée, cf. § E ; — 5, 8, 9, 10, 12, 15, 17 : céramique à couverte rouge-orange luisante, métallisée, cf. § G ; — 13 et 14 : patères en poterie rosée, cf. § F ; — 18, 19, 20, 21 : céramique indigène grossière, cf. § H ; — 16, 22, 23, 24 : céramique indigène fine, cf. § I ; — 11 : bouton en bronze, cf. § M.

marli au-dessous du rebord (Pl. III, fig. 16), ainsi que différents morceaux d'une *olla* en pâte grise à dégraissants, avec paroi extérieure noirâtre, lustrée au lissoir (Pl. III, fig. 24).

J. — Quelques morceaux se rapportant à un récipient de forme aberrante, en terre gris-clair, grumeleuse, dure et bien cuite, avec paroi extérieure plus sombre, bien lustrée. On note dans la pâte la présence de paillettes de mica. La forme de ce vase paraît se rapprocher d'une catégorie assez rare de récipients à panse horizontale, comparables à des meules, avec anse et déversoir, généralement trouvés dans des couches plus anciennes. Nous figurons (Pl. IV, fig. 4 et 4 *bis*), à titre de comparaison, un ustensile de ce genre trouvé à Vaison-la-Romaine.

K. — De nombreux fragments ayant appartenu à de grands récipients de tailles différentes, en terre jaunâtre ou rosée, avec traces de tournage apparentes sur les deux faces. On reconnaît notamment des amphores à panse renflée et à col court flanqué d'anses plates.

L. — Une fusaïole (?) incomplète, taillée dans un morceau de tuile en terre jaune clair; diamètre 33 mm (Pl. IV, fig. 2).

M. — Un bouton circulaire en bronze ou cuivre, avec tige fixe matée à l'extrémité; diamètre 24 mm (Pl. III, fig. 11).

N. — Une épingle de coiffure en os, longue de 93 mm (Pl. IV, fig. 1).

O. — Enfin, à mi-hauteur de cette zone, un petit trésor constitué par cinq petits bronzes de Gallien, soigneusement empilés et bien conservés. Ces monnaies dont les dates d'émission s'échelonnent de 261 à 268 (voir annexe), ont été étudiées par M. Henri Rolland, directeur de la circonscription historique d'Aix-en-Provence Nord, à qui nous adressons tous nos remerciements.

Dans cette couche, furent également recueillis de nombreux débris d'ossements d'animaux, parfois carbonisés, qui nous ont permis d'établir la liste ci-après :

Mouton (abondant); sanglier (assez fréquent, animaux jeunes); bœuf; chevreuil (un seul fragment); renard; lapin; corneille mantelée et de nombreux os de petits rongeurs dont nous ne pouvons malheureusement pas assurer l'ancienneté. A noter de nombreuses coches sur les côtes de moutons, produites lors de la décarnisation.

Faune malacologique : *Oxychilus lucidus* (rare); *Cepaea nemoralis*, variété jaune (abondante); *Pseudotachea splendida* (1 exemplaire); *Chilostoma cornea* (1 exemplaire); *Fruticicola hispida* (assez abondante); *Clausilia parvula* (rare); *Chondrula tridens* (1 exemplaire); *Chondrula quadridens* (1 exemplaire); *Chondrina similis* (abondante); *Cyclostoma elegans* (abondant).

BRONZE RÉCENT

La couche 6, que nous avons seulement effleurée, nous a livré plusieurs fragments de poterie en terre brune à dégraissant de calcite, à parois lustrées, qui nous ont permis de reconnaître la présence d'un vase légèrement caréné et à bord évasé, avec ornementation d'une bande d'empreintes en creux, au-dessus de la carène. Au-dessous de cette dernière, la surface n'est plus lustrée, mais au contraire rugueuse (Pl. IV, fig. 5).

Cette poterie paraît être le prototype de vases de même galbe, à col lisse et à panse peignée, communs dans les stations hallstattiennes de la région (8).

Ce niveau nous a également donné une perle d'enfilage formée d'une lame de bronze enroulée, dont la face extérieure est légèrement convexe. Diamètre 8,5 mm (Pl. IV, fig. 6).

Les ossements recueillis appartiennent au bœuf, au sanglier, au chevreuil et à la cistude d'Europe, représentée par une pièce osseuse du xiphiastron.

Faune malacologique : *Cepaea nemoralis* à bandes et variété concolore jaune (abondante), *Oxychilus lucidus* (assez nombreux), *Fruticicola hispida* (assez abondante), *Cyclostoma elegans* (rare).

(8) La Vallongue, à Eygalières (B.-du-Rh.); le Mourre de Sèze, à Sorgues (Vaucluse); l'Oppidum de Bonpas, à Caumont (Vaucluse); le Rocher des Doms, à Avignon, etc.

Bien que n'ayant pas atteint, dans cette première campagne de fouilles, les couches profondes qui recèlent peut-être des vestiges d'habitations antérieures, nos travaux nous ont d'ores et déjà permis de constater la présence d'une occupation, plus ou moins occasionnelle, à une phase du Bronze final, qui correspond peut-être déjà à une période d'invasion.

La mauvaise exposition du site fait que nous n'observons plus de trace d'occupation jusqu'à une nouvelle période trouble. En effet, entre la couche du Bronze et le niveau gallo-romain, le remplissage est purement géologique et stérile : il correspond à une longue période d'abandon.

La couche gallo-romaine fait réapparaître la présence humaine dans cette grotte à une époque d'insécurité qui correspond au début de la dislocation de l'Empire romain : « Les Francs traversent le Rhin inférieur, parcourent la Gaule, vont jusqu'en Espagne. Les Alamans occupent la vallée du Neckar, franchissent le Rhin moyen, atteignent la Provence. A partir de 260, le « limes » est ruiné, ses garnisons ont disparu » (9).

C'est donc bien à cette époque que correspond la couche 4. Les monnaies qu'elle contenait et dont les dates d'émission s'échelonnent, comme nous l'avons vu, de 261 à 268, sont là pour attester d'une manière péremptoire que, dans les années qui suivirent ces événements, les populations atterrées se réfugièrent dans les cavités de la barre de Roquemaure, afin d'y retrouver un peu de la sécurité qui n'existait plus dans la plaine. Ces troubles se sont d'ailleurs manifestés par intermittence pendant de longues années encore, puisque une grotte voisine (la grotte des Crânes noirs) a fourni des monnaies émises dans la deuxième moitié du IV^e siècle et déposées là sans doute au moment des nouvelles incursions des Alamans (10).

La présence de monnaies dans la couche 4 de la grotte du Lierre présente un très grand intérêt, en dehors de sa signification historique. Elle fournit en effet un excellent contexte pour dater

(9) A. Piganiol, *Esquisse d'Histoire romaine*, Paris, Alcan, 1931, p. 241-242.

(10) A. Piganiol, p. 236.

Ces invasions, et particulièrement celles de la 2^{me} moitié du III^e siècle, ont produit des destructions considérables dans notre région. On en observe les traces à Vaison (quartier de la Villasse), à Glanum et dans des sites moins impor-

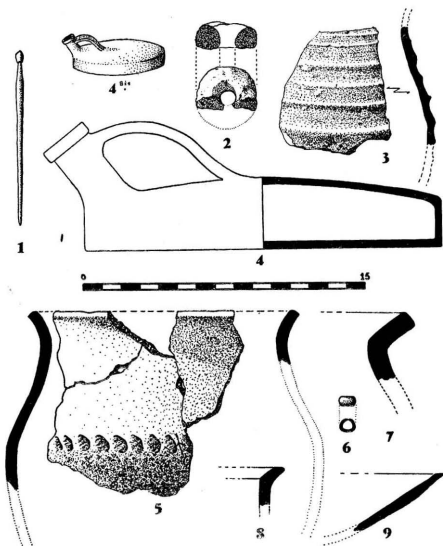


PLANCHE IV. — 1 : épingle de coiffure en os, cf. § N ; — 2 : fusaiòle, cf. § L ; — 3 : tesson de vase orné de nervures horizontales, cf. § I ; — 4 et 4 bis : récipient à panse circulaire trouvé à Vaison, cf. § J ; — 5 : vase du bronze récent (couche 6) ; — 7, 8 et 9 : autres fragments provenant de la même couche ; — 6 : perle d'enfilage en bronze.

les nombreux tessons appartenant à cette céramique qui caractérise la fin du III^e siècle et qui est si mal connue que nous avons dû, faute de moyens de comparaison, nous résoudre à figurer tous les fragments dont la forme pouvait s'interpréter, nous bornant d'autre part à des descriptions aussi exactes que possible.

Au-dessus de la couche gallo-romaine, on constate une nouvelle période d'abandon, puis un dernier habitat temporaire du haut Moyen Age, qui correspond peut-être encore à de grandes invasions.

Alors la grotte est définitivement délaissée, la récolte en surface d'une monnaie féodale du XIII^e siècle, n'étant pas suffisante pour indiquer une occupation proprement dite du site, même de courte durée. La présence de ce denier d'argent en cet endroit inhospitalier et aussi lointain du lieu de son émission est, au demeurant, une énigme qu'il est bien difficile de résoudre, sinon par des hypothèses plus ou moins fantaisistes qui n'auraient pas leur place dans cet article.

Sylvain GAGNIERE
et Jacques GRANIER.

tants comme le Châtelard-de-Lardier (B.-A.). Partout une couche d'incendie plus ou moins épaisse s'étend sur les murs arasés des constructions romaines. C'est à cette époque que remontent la plupart des trésors de monnaies ainsi que l'occupation temporaire de nombreuses grottes (cf. notamment, A. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1900. — *Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques*. Revue numismatique. 4^e série, 39, 1936. — I. Méroc, *Les Gallo-Romains dans les grottes de l'Ariège et de la Haute-Garonne*. Cahiers d'histoire et d'archéologie, 1946, n^o 2. — Cf. aussi Edouard Salin, *La civilisation mérovingienne*, t. I, p. 39 : « Vers 253, une horde de Saliens, de Chattes, de Chamaves, ravage les Gaules jusqu'aux Pyrénées ; en 264, Chrocus saccage Mayence, Trèves, Metz, et ses bandes descendent probablement fort loin dans la vallée du Rhône. Les Gaules se détachent de l'Empire ; les empereurs dits gaulois qui les gouvernent, Postume (253-267) et Lélien (267) en particulier, s'emploient à repousser les envahisseurs. En 275, une invasion terrible dévaste à nouveau notre pays ».

(11) Nous sommes heureux de remercier ici MM. Henri Rolland, directeur de la circonscription historique d'Aix-en-Provence Nord, Léon Germand et Jean Muller, ainsi que M^{lle} Mireille Toselli, pour leur aide aussi précieuse que désintéressée.

A N N E X E

Note sur les cinq monnaies recueillies dans la couche 4
par Henri ROLLAND

I. — GALLIEN (260-268)

1. — GALLIENUS AUG., buste radié à droite.

R/ GENIUS AUG., le Génie de l'Empereur, nu, debout, la tête à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance; à gauche Q; à droite, un enseigne.

Antoninien frappé dans la quatrième officine de l'atelier de Rome, en 251 (Cohen 292).

2. — GALLIENUS AUG., tête radiée à droite.

R/ VICTORIA AUG., la Victoire debout, la tête à gauche.

Antoninien frappé dans la septième officine de l'atelier de Rome, en 266 (Cohen 1075).

3. — GALLIENUS AUG., buste radié à droite.

R/ DIANAE CONS. AUG., biche marchant à droite, regardant à gauche; à l'exergue : ζ

Antoninien frappé pour la cinquième officine de l'atelier de Rome en 267-268 (Cohen 153).

4. — GALLIENUS AUG., buste radié à droite.

R/ SOLI CONS. AUG., Pégase à droite, s'élevant dans l'air.

Antoninien frappé à Rome en 267-268 (Cohen 979).

II. — SALONINE (épouse de Gallien)

5. — SALONINA AUG., buste diadémé à droite; dessous, un croissant.

R/ VESTA, Vesta assise à gauche, tenant une patère et un sceptre transversal; à l'exergue Q.

Antoninien frappé dans la quatrième officine de Rome en 263 (Cohen 143).